

VIOLENCES AU LYCEE DE CHIRONGUI

COMMUNIQUÉ FSU

La FSU a appris avec consternation qu'une bande de jeunes s'est livré à une agression armée aux abords du lycée de Chirongui. Les élèves contraints de reculer se sont retrouvés pris en étau entre la grille et leurs agresseurs. Les portes étant fermées, il s'en est suivi une scène de panique. Des élèves ont été piétinés étant dans l'impossibilité de rentrer dans le lycée. Sous la pression, la grille s'est écroulée. Il y a eu plusieurs blessés pris en charge par les pompiers dont deux gravement touchés au visage par des jets de pierre et qui ont du être évacués vers Mamoudzou. Des observateurs ont remarqué que certains agresseurs étaient armés de miroirs brisés à même de causer des blessures profondes.

La FSU estime que la responsabilité du VR est pleinement engagée. Nous attendons des mesures de protection structurelles de la communauté éducative. Il est inadmissible que des élèves et des personnels puissent être agressés avec une telle violence sur leur lieu de travail.

La FSU a écrit à Mme le Vice-Recteur dès aujourd'hui pour demander qu'une enquête soit menée sans délai afin de déterminer les causes de cet enchaînement funeste et surtout de faire en sorte que cela ne se reproduise plus. La délégation doit être composée de membres du comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) du VR.

En l'état actuel des choses, nous estimons que les conditions pour reprendre le travail ne sont pas réunies. L'effet thermomètre redouté par le VR est à craindre. La reprise des hostilités n'est pas à exclure. Par ailleurs les parents d'élèves doivent manifester dés demain devant le lycée.

Il est de notre devoir de signaler les risques encourus. Nous le faisons maintenant et le ferons demain matin en consignant les dangers sur le registre danger grave et imminent du VR.

La FSU attend une réponse de Madame le Vice-Recteur. A l'heure où nous écrivons, nous avons un refus de sa part. Par conséquent, la FSU estime que les conditions ne sont pas réunies pour reprendre le travail. Les personnels se détermineront demain matin mais peuvent légitimement répondre en exerçant leur droit de retrait.